

## COMPTE RENDU DU COMITÉ SYNDICAL DU 23 MARS 2017

Présents : Monsieur FERREIRA Olivier, Mesdames DECAMP Annick, MERCIER Sophie, PARIGOT Marianne et TROUVAIN Corinne, Messieurs ALLARD Patrick, BARBILLON Philippe, BÉRANGER Didier, CZEPCZYNSKI Jean-Pierre, DAUSQUE Marcel, DENNEL Alain, FERRY Dominique, FONTAINE Dominique, FORGET Daniel, GUESNIER Jean-Noël, HAUDRECHY Jean-Pierre, HEDUY Christian, LANGLOIS-MEURINNE Grégoire, LEBOEUF Jean-Pierre, MAZIERES Florent, MESSIO Denis, PEYR Patrick, TASSIN Jackie, WARIN Gérard.

Absents excusés : Madame FOYART Khristine, Messieurs CARVALHO Patrice, DUPONT Michel, GRANIER Jean-Claude.

Techniciens : Madame DERMONT Eulalie, Monsieur ONIMUS Patrick.

---

Le Président constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18h00.

Secrétaire de séance : Madame TROUVAIN Corinne

### 1. Approbation du compte rendu de la séance du 16 février 2017

Le compte-rendu de la séance du 16 février 2017 n'appelle aucune observation et il est approuvé à l'unanimité.

### 2. Finances

#### a) Dissolution du budget annexe « électrification rurale Force Énergies »

Le Président explique aux membres que le budget annexe « électrification rurale » issu du Syndicat Force Énergies a été automatiquement repris par le syndicat fusionné.

Dans un souci de cohérence, le Président propose au Comité Syndicat de dissoudre le budget annexe au 1<sup>er</sup> avril 2017 au profit du budget général qui retrace l'ensemble des opérations liées aux travaux sur le réseau de distribution d'électricité.

Par conséquent, l'ensemble de l'actif et du passif attaché à ce budget annexe ainsi que les résultats de l'exercice 2016 sont reportés au budget principal du SEZEO.

#### VOTE FAVORABLE À L'UNANIMITÉ

#### b) Approbation des comptes de gestion de l'exercice 2016

Monsieur le Président invite le Comité Syndical à approuver les comptes de gestion de l'exercice 2016 dressés par les Receveurs municipaux de Thourotte et de Lassigny qui présentent les résultats de clôture.

#### Budget SEZEO :

Fonctionnement	2 330 634,91 €
Investissement	- 743 596,04 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 587 038,87 €</b>

#### Budget Force Énergies (principal) :

Fonctionnement	29 889,83 €
Investissement	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>29 889,83 €</b>

<u>Budget annexe électrification Force Énergies :</u>	
Fonctionnement	777 064,64 €
Investissement	- 530 922,19 €
<b>TOTAL</b>	<b>246 142,45 €</b>
<u>Budget annexe éclairage public Force Énergies :</u>	
Fonctionnement	109 714,17 €
Investissement	107 935,80 €
<b>TOTAL</b>	<b>217 649,97 €</b>
<b>Résultat de clôture cumulé Force Énergies</b>	<b>493 682,25 €</b>

VOTE FAVORABLE À L'UNANIMITÉ

**c) Vote des comptes administratifs 2016**

Le Président demande aux membres du Comité Syndical d'élire un Président pour le vote. Monsieur LEBOEUF est désigné Président.

Monsieur FERREIRA participe à la discussion mais se retire au moment du vote.

Le quorum étant vérifié les comptes administratifs sont présentés et soumis au vote.

VOTE FAVORABLE À L'UNANIMITÉ

**d) Affectation du résultat de fonctionnement**

Monsieur le Président propose aux membres d'affecter les résultats de manière suivante afin de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement :

Budget principal :

**En recette de fonctionnement**

R002 – résultat de fonctionnement reporté : 1 862 589,38 €

**En recette d'investissement**

1068 - excédents de fonctionnement capitalisés 1 275 000,00 €

Budget annexe éclairage public Force Énergies :

**En recette de fonctionnement**

R002 – résultat de fonctionnement reporté : 52 649,17 €

**En recette d'investissement**

1068 - excédents de fonctionnement capitalisés 57 065,00 €

VOTE FAVORABLE À L'UNANIMITÉ

### e) Vote du Budget Primitif 2017

Le Président présente au Comité Syndical le Budget Primitif pour 2017 :

Budget principal	
En fonctionnement	3 580 589,38 €
En investissement	9 941 207,24 €
Total	13 521 796,62 €
Budget annexe éclairage public	
En fonctionnement	184 319,17 €
En investissement	350 342,97 €
Total	534 662,14 €
Cumul	
En fonctionnement	3 764 908,55 €
En investissement	10 291 550,21 €
Total	14 056 458,76 €

Il explique que le budget tient compte des éléments présentés au cours du débat d'orientation budgétaire.

Le Président expose que ce budget a tout d'abord pour objectif d'apporter les ressources suffisantes pour couvrir les besoins de renforcement du réseau sur l'ensemble du territoire du SEZEO.

Il a aussi pour ambition de donner les moyens nécessaires au SEZEO pour s'engager activement dans des actions en faveur de la transition énergétique telle que par exemple le maillage progressif de l'Est de l'Oise en Installation de Recharge pour Véhicules Électriques.

Monsieur le Président rappelle qu'un audit relatif à l'éclairage public devait être réalisé en 2016, n'ayant pas pu être fait il est donc naturellement reporté en 2017. En effet, le SEZEO est régulièrement sollicité par ses communes pour la compétence EP et cette étude permettra au syndicat non seulement de proposer à tous ses membres des solutions de mutualisation mais aussi d'économies d'énergies, tout en permettant à chaque commune de connaître l'état de son parc EP.

#### VOTE FAVORABLE À L'UNANIMITÉ

### 3. Présentation de l'étude de maillage pour l'implantation des installations pour recharge des véhicules électriques (IRVE)

Monsieur le Président présente le cabinet SOLSTYCE à l'ensemble du Comité Syndical. L'intervenante du cabinet présente les premières orientations en matière d'implantation des bornes pour véhicules électriques

Suite à la présentation de l'étude réalisée par le cabinet SOLSTYCE, monsieur le Président propose de déposer un dossier de demande de subvention à l'ADEME pour le déploiement de 51 points de charge, à hauteur d'un investissement de 500 000,00 € et les coûts d'exploitation associés.

*Les documents présentés sont disponibles sur le site du SEZEO : <http://www.sezeo.fr/> dans la rubrique « Téléchargez nos documents, cliquez ici ».*

#### VOTE FAVORABLE À L'UNANIMITÉ

### 4. Affaires générales

#### a) Création d'une Commission pour la compétence optionnelle « éclairage public »

Monsieur le Président propose de créer une Commission pour l'exercice de la compétence

optionnelle « éclairage public » chargée de préparer, d'étudier, de rendre un avis et/ou de formuler des propositions sur toute affaire relative à l'éclairage public devant être soumise au Comité Syndical.

Cette Commission est composée de 12 Conseillers syndicaux :

- 4 membres représentant le secteur Force Énergies (dans lequel la compétence est déjà développée pour 33 communes),
- 8 autres membres représentant chacun un secteur.

Les membres du secteur Force Énergies	Les membres représentant chaque secteur
Monsieur Alain CARRIÈRE	Monsieur Patrick ALLARD
Monsieur Marcel DAUSQUE	Madame Annick DECAMP
Monsieur Sébastien NANCEL	Monsieur Olivier FERREIRA
Monsieur Patrick PEYR	Monsieur Dominique FONTAINE
	Monsieur Jean-Noël GUESNIER
	Monsieur Jean-Pierre HAUDRECHY
	Monsieur Denis MESSIO
	Monsieur Gérard WARIN

#### **b) Création d'un emploi non-permanent d'une durée de 8 mois**

Monsieur le Président propose de créer un emploi administratif non-permanent pour la période de mai à décembre 2017 pour Accroissement Temporaire d'Activité et de lui donner l'autorisation de signer le contrat correspondant.

Il s'agit d'un emploi de catégorie C à temps complet rémunéré sur le 1<sup>er</sup> échelon d'Adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe.

VOTE FAVORABLE À L'UNANIMITÉ

#### **c) Adhésion au CNAS**

Le Président explique que pour faire suite à la fusion des syndicats, le Comité National d'Action Social demande que le SEZEO confirme le maintien de son adhésion par délibération.

L'adhésion est de 201,45 €/agent et par an pour toute personne ayant plus de 6 mois d'ancienneté, quel que soit son statut.

VOTE FAVORABLE À L'UNANIMITÉ

#### **d) Remboursement des frais avancés par un agent**

Monsieur le Président demande au Comité Syndical de l'autoriser à rembourser la somme de 20 € avancée par Monsieur TORREKENS Alain pour alimenter en carburant le véhicule de service.

VOTE FAVORABLE À L'UNANIMITÉ

### **5. Travaux**

#### **a) Groupe de travail sur les équipements « réseau basse tension »**

Monsieur le Président propose de constituer un groupe de travail pour étudier la position du SEZEO concernant les différents équipements du réseau (REMBT, coffrets..) et notamment leur intégration

dans l'environnement et les problématiques associées.

Les membres du groupe de travail :

- Monsieur Alain DENNEL
- Monsieur Christian HEDUY
- Monsieur Denis MESSIO

#### VOTE FAVORABLE À L'UNANIMITÉ

#### **b) Travaux supplémentaires rue Pasteur à SAINT SAUVEUR**

Le Président explique que le SEZEO finance à 100 % les travaux de renforcement en souterrain de la rue Pasteur à Saint Sauveur.

La modification d'un carrefour dans cette rue nécessite des travaux d'enfouissement supplémentaires faisant l'objet d'un avenant au marché.

Considérant que cet enfouissement supplémentaire n'est pas nécessaire au renforcement opéré par la SEZEO, le Président propose de prendre en charge ces travaux sur la base de 50 % du coût de la basse tension et demande à être autorisé à signer l'avenant correspondant à la convention de mandat.

#### VOTE FAVORABLE À L'UNANIMITÉ

#### **c) Convention de mandat**

Le Président demande l'autorisation de signer les conventions de mandats suivantes :

Sous maîtrise d'ouvrage déléguée à la commune :

##### **- CUVILLY : enfouissement rue Billiard**

Coût total HT de l'opération = 171 684,11 €

Participation SEZEO 50% des coûts B.T = 36 613,76 €

##### **- GILOCOURT : renforcement aérien rue de la Forêt**

Coût total HT de l'opération = 53 545,60 €

Participation SEZEO 100 % des coûts B.T = 43 757,60 €

Sous maîtrise d'ouvrage déléguée au SEZEO

##### **- ARSY : renforcement aérien rue de Picardie**

Coût total HT de l'opération = 122 412,00 €

Participation SEZEO 100 % des coûts B.T = 113 044,00 €

##### **- FEIGNEUX : Enfouissement rue de Crépy**

Coût total HT de l'opération = 107 072,00 €

Participation SEZEO 50 % des coûts B.T = 25 439,50 €

##### **- FEIGNEUX : Renforcement souterrain rue de la Vallée et rue du Chêne**

Coût total HT de l'opération = 97 686,00 €

Participation SEZEO 75 % des coûts B.T = 41 391,75 €

(programmation 2015)

##### **- LEVIGNEN : rue de Paris, partie 1 : renforcement souterrain**

Coût total HT de l'opération = 71 200,00 €

Participation SEZEO 100 % des coûts B.T = 34 000,00 €

- **LEVIGNEN : rue de Paris, partie 2 : enfouissement et reprise de branchements**

Coût total HT de l'opération = 125 192,00 €

Participation SEZEO 50 % des coûts B.T = 20 013,00 €

- **RESSONS SUR MATZ : renforcement souterrain rue des Plantes**

Coût total HT de l'opération = 83 196,00 €

Participation SEZEO 50 % des coûts B.T = 76 878,00 €

VOTE FAVORABLE À L'UNANIMITÉ

**6. Commune de Clairoux borne de recharge IRVE**

Monsieur le Président annonce la participation de 100% pour le déploiement d'une borne de recharge IRVE pour la commune de CLAIROIX pour un montant de l'ordre de 10 000 € HT.

De même dans le cadre de la rénovation de son Centre bourg, la commune de Choisy-au-Bac souhaite installer une IRVE. Le coût de cet investissement est estimé à 14 000,00 € HT.

Ces deux dossiers peuvent bénéficier de subvention à hauteur de 80 % dans le cadre des Territoires à Énergie Positive.

VOTE FAVORABLE À L'UNANIMITÉ

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 20h45.

Le Président,

Olivier FERREIRA

